

Forfait mobile Série Limitée RED Caraïbe Outremer Telecom, ZI Jambette, CS 90013, 97282 Le Lamentin Cedex

Récapitulatif contractuel (RC)

Date : 02 Septembre 2024

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

L'offre Série Limitée RED Caraïbe 200 Go est réservé à toute personne physique majeure, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, domiciliée en **Guadeloupe** (hors îles du Nord), en **Guyane française** et en **Martinique**. Le forfait est sans engagement.

		Série Limitée RED Caraïbe 200 Go
Depuis Martinique, Guadeloupe, Guyane	Appels	Illimités* 24h/24 Vers Martinique, Guadeloupe, Guyane, St Martin (partie française), St Barthélémy, Métropole, La Réunion, Mayotte, Europe
	SMS	Illimités* 24h/24 Vers Martinique, Guadeloupe, Guyane, St Martin (partie française), St Barthélémy, Métropole, La Réunion, Mayotte, Europe
	Internet	200 Go , puis débit réduit
Depuis St Martin, St Barthélémy, la Métropole, La Réunion, Mayotte, Europe**	Appels	Illimités* 24h/24 Vers Martinique, Guadeloupe, Guyane, St Martin (partie française), St Barthélémy, Métropole, La Réunion, Mayotte, Europe
	SMS	Illimités* 24h/24 Vers Martinique, Guadeloupe, Guyane, St Martin (partie française), St Barthélémy, Métropole, la Réunion, Mayotte, Europe
	Internet	30 Go puis facturation (Antilles 0,0016€/Mo, Guyane 0,0015€/Mo)
Mode de facturation		Non bloqué

Forfait non bloqué : les usages non inclus dans le forfait sont facturés en hors forfait.

* Appels et SMS illimités réservés aux communications à usage privé et non lucratif entre deux personnes physiques, hors numéros spéciaux, services de radiomessagerie, SMS surtaxés et chat SMS. Le Client s'engage à **ne pas dépasser pour les appels illimités voix une durée de 2 heures consécutives de communication par appel (coupure au-delà)**. Toute consommation en appels/SMS est réalisée dans la limite d'une utilisation non abusive/frauduleuse. Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS) émises vers plus de 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation et, de 2h de communications continues pour un appel et/ou d'un nombre de SMS envoyés supérieur à 5000. Sont interdites notamment la cession des appels, les appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques, boîtiers radio et SPAM. RED Caraïbe se réserve le droit de facturer toute communication ne respectant pas ces dispositions. Pour plus d'informations, voir les conditions générales de vente.

** Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Iles Canaries, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Açores, Madère, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, St Pierre et Miquelon, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Débits du service internet et voies de recours

Débits de service internet

Sous réserve de disposer d'un mobile compatible et d'être en zone de couverture (carte disponible sur le site redcaraibe.fr).

Technologies (accessibles dans les villes déployées)	« Débit maximal estimé de téléchargement descendant »	« Débit maximal estimé de téléchargement ascendant »
4G Max	Jusqu'à 800 Mbit/s	Jusqu'à 75 Mbit/s
4G+	Jusqu'à 300 Mbit/s	Jusqu'à 75 Mbit/s
4G	Jusqu'à 100 Mbit/s	Jusqu'à 75 Mbit/s
3G	Jusqu'à 28.8 Mbit/s	Jusqu'à 5.76 Mbit/s

Voies de recours

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

- **Le Service Clients** est disponible par chat depuis l'assistance RED Caraïbe, WhatsApp et Facebook Messenger, ou par courrier à l'adresse suivante :
 - Antilles : Outremer Telecom, Service Clients RED Caraïbe, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX
 - Guyane : Outremer Telecom, Service Clients RED Caraïbe, BP 723, 97336, Cayenne Cedex
- **Le Service Consommateurs** :
 - Antilles : Outremer Telecom, Service Consommateurs RED Caraïbe, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX
 - Guyane : Outremer Telecom, Service Consommateurs RED Caraïbe, BP 723, 97336, Cayenne Cedex
- **Le Médiateur des Communications Electroniques** sur le site www.mediation-telecom.org en remplissant le formulaire en ligne.

Toutes les informations de contact sont sur redcaraibe.fr

Prix

Tarifs TTC en €/mois		Série Limitée RED Caraïbe 200 Go
Sans Mobile	Sans engagement	12,99€

Frais de Carte SIM : 10€ payables par carte bancaire au moment de la commande. Réception de la commande sous quelques jours par voie postale.

Durée, renouvellement et résiliation

Durée et renouvellement

L'offre Série Limitée RED Caraïbe 200 Go est sans engagement de durée. Sans portabilité, la mise en service de votre ligne prend effet le jour de l'activation de votre carte SIM. Avec portabilité, après activation de la carte SIM, un délai de 2 à 3 jours ouvrés sera nécessaire pour bénéficier de votre forfait RED.

Résiliation

Le Client peut résilier à tout moment avec un préavis de 10 jours le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Service Client de son département (voir adresse ci-dessus).

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

RED Caraïbe, en partenariat avec RogerVoice, permet de passer des appels téléphoniques traduits adaptés à votre handicap et de bénéficier, avec l'application mobile RogerVoice, de trois heures de communication par mois offerte. Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 21h et samedi de 8h30 à 13h (heure métropole). Hors dimanche et jours fériés.

Plus d'informations sur le site : <https://www.sfrcaraibe.fr>, dans la rubrique SFR Handicap.

Autres informations utiles

Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.